

# Contre les idées reçues

Mes quinze années d'observations et d'engagement au sein de la filière équine de sport m'amènent à relever les évidences suivantes :

1. On est toujours plus fort à plusieurs que seul. Ce postulat ne semble pas être partagé par tous ceux qui veulent le rester.
2. La pensée unique est sclérosante et provoque un frein à l'introspection.
3. Le protectionnisme, nonobstant son caractère illégal, est socialement xénophobe, politiquement contradictoire avec une ambition exportatrice, génétiquement antinomique avec la volonté d'apport de sang étranger, économiquement sans impact au sein d'un « marché unique » et de la mondialisation.
4. Le progrès naît de la diversité, de la confrontation et des échanges. On veut les restreindre.
5. Il faut préserver les valeurs spécifiques de chacun et cultiver leurs points forts. On veut y renoncer au bénéfice d'un melting-pot européen.
6. La FFE s'apparente davantage à une Fédération de loisirs équestres au service d'entreprises (les clubs) dont elle est la « Franchise » à des fins économiques. Ce « club Med équestre » est une brillante réussite commerciale à mettre au crédit de son Président, le parc de la Motte Beuvron en étant la consécration. Mais quid du sport équestre de compétition ?
7. L'équitation sportive n'est plus enseignée. La « distribution » du galop 7 par les « vendeurs de stage » est un non sens pédagogique.
8. La filière équine sportive d'élevage est immature.
9. Les éleveurs de chevaux de sport n'ont aucune approche économique ! Elever des chevaux avec une perspective de marge financière de 10% (taux moyen agricole) n'intéresserait personne.
10. La production de chevaux était sous tutelle Royale, puis Impériale, puis de l'Etat pour satisfaire les besoins des armées. Il s'agissait d'une industrie d'armement vitale pour la défense du pays. Ce n'est plus le cas.
11. La production de chevaux de sport est marginale dans l'économie française ainsi que dans les préoccupations du Ministère de l'Agriculture.
12. La tutelle de l'Etat ne profite aujourd'hui qu'aux représentants de « **l'administration centrale** » qui ignorent tout de cette activité mais sont « attachés » à leurs prérogatives et veulent encore imposer aux éleveurs des règles sans avoir aujourd'hui les moyens de rétribuer ceux-ci pour les exécuter. « Celui qui commande paye » c'était vrai hier, ce n'est plus vrai aujourd'hui.
13. La « pensée unique » voulue par l'Etat en 1958 lorsque les races régionales ont été supprimées au profit d'une seule marque « SF », sans précédent en Europe, est un échec notoire :
  - Prix Moyen de Vente français les plus bas d'Europe,
  - Importation de chevaux étrangers de sport X 5 en 10 ans ;(Cf. données IFCE/SIRE 2013).
14. Nos dirigeants actuels n'ont aucune vision d'avenir. Ils gouvernent au jour le jour et ignorent la réalité actuelle.
15. Les « Races » deviennent chaque jour davantage des marques commerciales et c'est à elles seules de financer leur politique de développement (Cf. circulaire européenne 90428).
16. La structuration de la filière par les races est une absurdité.
17. Les disciplines doivent avoir la possibilité de s'organiser et de décider de leurs besoins pour atteindre leurs objectifs, notamment l'amélioration des performances.
18. Les membres des CA ANSF et SHF sont les mêmes.
19. La confusion des genres entre SHF et ANSF est préjudiciable à la SHF ainsi qu'à l'ensemble de l'élevage français y compris SF.
20. Les statuts de la SHF devront être revus pour assurer la survie de celle-ci.
21. L'émergence de multiples associations **démontre** l'insatisfaction montante.

22. Les surdotations sur le circuit SHF, interdites aux AQSF (Autres Que SF et AAR) n'ont pas permis à la marque nationale d'augmenter sa part de marché.
23. Le circuit SHF doit demeurer un circuit transversal pluridisciplinaire ouvert à tous les équidés permettant la sélection, la formation, l'orientation de ceux-ci vers chaque discipline et le potentiel de chacun.
24. Les stud-books ou marques commerciales doivent être maître de la réglementation, de l'organisation, du financement et des rétributions spécifiques qu'ils entendent imposer ou allouer à leurs membres cotisants.
25. L'IFCE doit abandonner son pouvoir de décision au bénéfice des éleveurs de leurs structures représentatives et des ANR pour la gestion de leurs stud-books (idem les autres espèces animales).
26. L'IFCE peut reprendre la main sur la délivrance des licences de compétition.
27. L'IFCE peut reprendre la main dans la formation des cavaliers de compétition.
28. L'IFCE doit garder la gestion de SIRE comme gestionnaire d'une banque de données (type INSEE), gestion des titres de propriétés (adapté à chaque race) et garant de la veille sanitaire.
29. L'IFCE doit reprendre la main dans la supervision des concours d'élevage en garant de l'application des règles des stud-books.
30. Les missions et prestations de l'IFCE doivent être impérativement non discriminantes, quant à leurs applications et à leurs coûts.

Fort de ces observations et en dehors de celles conduites par des organismes ayant partie prenante, il s'avère **qu'aucune analyse objective et exhaustive n'a été conduite** sur le marché mondial et européen du cheval de sport !

- comment sont structurés et organisés nos concurrents européens ?
- comment nos concurrents valorisent-ils leur production ?
- quelles sont les aides qu'ils reçoivent de l'Etat ou de leur région ?
- quelles sont les contraintes administratives auxquelles leurs pays les soumettent ?

Toutes ces précédentes et incontestables observations devraient **amener nos actuels dirigeants** de l'Etat aussi bien que de nos **structures nationales à un peu plus d'humilité**.

Il n'en est malheureusement rien, d'où les plaintes qui surgissent de toutes parts tant auprès des instances juridiques françaises qu'européennes sans parler de la perte de confiance des éleveurs dans leurs dirigeants difficilement compensée par les mesures coercitives mises en place pour freiner l'évasion vers des stud-books étrangers.

S'agit-il d'une volonté délibérée de faire perdurer un système dans lequel nos dirigeants se complaisent, **même s'il menace gravement l'avenir de l'élevage français** ? Si non, la FENECSO peut les aider à réagir et soutiendra toute initiative allant dans ce sens !

Philippe MARTIN  
Président de la FENECSO